



Les fêtards inquiètent les commerçants

Le maire a partagé ses craintes et celles des commerçants quant à l'accueil de la vie nocturne lors de la prochaine saison estivale.



Contrairement aux années passées, le budget primitif de 2020 ne sera voté qu'après les élections municipales en mars prochain. © R.L

Diffusant les diverses communications à l'ordre du jour du conseil municipal, Béatrice Turbe, 3^e adjointe en charge de la gestion et de l'entretien de l'espace public a ouvert l'un des sujets qui a animé les discussions du dernier conseil municipal. L'élue a fait part de ses craintes pour la sécurité des commerçants et employés saisonniers durant l'été. « A 6 heures, certains commencent leur journée quand d'autres la terminent, les seconds n'étant pas dans le même état de fraîcheur que les premiers », a-t-elle souligné.

En effet, durant les mois de juillet et août, de nombreux employés se garent au petit matin sur le parking de La Pergola et se trouvent importunés, parfois même agressés, par les fêtards du night-club situé au 32, route de Joachim. L'insécurité provoque une inquiétude légitime chez les commerçants. Un sen-

timent qui pourrait s'aggraver si La Pergola devenait l'unique boîte de nuit de l'île de Ré.

La Pergola prise d'assaut cet été ?

Mercredi 11 décembre, la municipalité de Saint-Martin a voté à l'unanimité la transformation de la discothèque Le Bastion en restaurant et club. Cette décision implique une réduction de l'espace discothèque et donc un accueil limité (lire notre édition du 18). Dès lors, où vont se retrouver les jeunes qui ne pourront pas rentrer au Bastion ? Pour Patrick Rayton, maire de la Couarde, la réponse est simple. « Théoriquement, La Pergola permet une jauge de 600 personnes. Si 500 personnes attendent à l'extérieur pour rentrer, la situation risque de dégénérer. » Un scénario qui serait compliqué à gérer à l'intérieur comme à l'extérieur de la dis-

cothèque. Pour autant, impossible pour la commune d'engager un vigile en extérieur, la surveillance du domaine public n'étant pas autorisée. Si pour certains élus le passage plus régulier des gendarmes peut limiter l'insécurité, aucune solution suffisante ne semble trouvée. Ni pour répondre aux plaintes des vacanciers en repos, ni pour pallier le manque de lieux festifs pour les saisonniers sur l'île de Ré.

Déjà évoqué en Conseil communautaire, le futur projet du Bastion questionne l'avenir de La Pergola. Pour Patrick Rayton, « Le changement du Bastion, c'est la mort annoncée de la Pergola ». En laissant certains jeunes sur le carreau par manque de place, l'équipe municipale risque des débordements pouvant entraîner une multiplication des plaintes et une potentielle fermeture administrative. ■

Romane Lheriau